



TRANSAT A.T. INC.
TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 juillet 2024

Relations avec les investisseurs
M. Jean-François Pruneau
Chef de la direction financière

relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier

TSX: TRZ

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives.....	1
2.	Mesures financières non normalisées selon les IFRS.....	3
3.	Faits saillants financiers.....	6
4.	Aperçu.....	7
5.	Fait saillant du trimestre.....	7
6.	Activités consolidées.....	8
7.	Situation financière, trésorerie et sources de financement.....	15
8.	Autres.....	22
9.	Comptabilité.....	23
10.	Contrôles et procédures.....	23
11.	Indicateurs clés.....	23

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2023 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les notes afférentes et le rapport annuel de 2023, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2023. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 11 septembre 2024. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

1. AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière et ses perspectives futures. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, la capacité de la Société de rembourser ses dettes, la capacité de la Société à atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, les risques liés à la cybersécurité, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2023.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société cible une augmentation du résultat d'exploitation ajusté annuel de 100 millions \$ au cours des 18 prochains mois à la suite des initiatives déployées liées au programme Élévation.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables, que la Société sera en mesure d'atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney et que les initiatives identifiées afin d'améliorer le résultat d'exploitation ajusté (BAIIA ajusté) pourront être mises en œuvre comme prévu et se traduiront par des réductions de coûts et une augmentation des revenus de l'ordre anticipé au cours des 18 prochains mois. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables. Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

2. MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés, la réévaluation du passif lié aux bons de souscription, les gains (pertes) à la cession d'entreprises et/ou d'actifs, les coûts de restructuration, les radiations et dépréciation d'actifs, la reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, l'amortissement, les gains (pertes) de change, les gains (pertes) sur modification de la dette à long terme et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ou BAIIA ajusté	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, coûts de restructuration et de transaction et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts ou BAI ajusté	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration et de transaction, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration et de transaction, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives, de la subvention publique différée et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
Résultat (perte) d'exploitation	(9 837)	64 375	(77 427)	45 012
Amortissement et dépréciation	55 412	53 752	160 324	137 623
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration	500	1 007	2 477	3 350
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(4 749)	(4 352)	(11 925)	(11 728)
Résultat d'exploitation ajusté	41 326	114 782	70 337	174 257
Résultat (perte) avant charge d'impôts	(38 315)	58 028	(153 378)	(27 702)
Dépréciation d'actifs	—	4 592	—	4 592
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration	500	1 007	2 477	3 350
Variation de la juste valeur des dérivés	7 142	(12 168)	24 323	11 702
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	(12 781)	24 972	(7 270)	31 877
Perte (gain) de change	7 205	(29 052)	(6 752)	(36 014)
Gain sur cession de placement	—	—	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	(392)	—	(392)	(2 511)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(4 749)	(4 352)	(11 925)	(11 728)
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	(41 390)	43 027	(161 813)	(26 434)
Résultat net (perte nette)	(39 893)	57 303	(155 257)	(28 487)
Dépréciation d'actifs	—	4 592	—	4 592
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration	500	1 007	2 477	3 350
Variation de la juste valeur des dérivés	7 142	(12 168)	24 323	11 702
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	(12 781)	24 972	(7 270)	31 877
Perte (gain) de change	7 205	(29 052)	(6 752)	(36 014)
Gain sur cession de placement	—	—	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	(392)	—	(392)	(2 511)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(4 749)	(4 352)	(11 925)	(11 728)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(42 968)	42 302	(163 692)	(27 219)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(42 968)	42 302	(163 692)	(27 219)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 906	38 372	38 733	38 220
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	(1,10)	1,10	(4,23)	(0,71)
			Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023
(en milliers de dollars)			\$	\$
Dettes à long terme			664 268	669 145
Subvention publique différée			127 600	146 634
Passif lié aux bons de souscription			13 546	20 816
Obligations locatives			1 446 426	1 221 451
Dettes totales			2 251 840	2 058 046
Dettes totales			2 251 840	2 058 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(361 891)	(435 647)
Dettes totales nettes			1 889 949	1 622 399

3. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %
États des résultats consolidés								
Revenus	736 203	746 317	(10 114)	(1,4)	2 494 905	2 283 885	211 020	9,2
Résultat (perte) d'exploitation	(9 837)	64 375	(74 212)	(115,3)	(77 427)	45 012	(122 439)	(272,0)
Résultat net (perte nette)	(39 893)	57 303	(97 196)	(169,6)	(155 257)	(28 487)	(126 770)	(445,0)
Résultat (perte) de base par action	(1,03)	1,49	(2,52)	(169,1)	(4,01)	(0,75)	(3,26)	(434,7)
Résultat (perte) dilué(e) par action	(1,03)	1,49	(2,52)	(169,1)	(4,01)	(0,75)	(3,26)	(434,7)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	41 326	114 782	(73 456)	(64,0)	70 337	174 257	(103 920)	(59,6)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(42 968)	42 302	(85 270)	(201,6)	(163 692)	(27 219)	(136 473)	(501,4)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(1,10)	1,10	(2,20)	(200,0)	(4,23)	(0,71)	(3,52)	(495,8)
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	(91 137)	(7 534)	(83 603)	(1 109,7)	202 781	378 113	(175 332)	(46,4)
Activités d'investissement	(29 333)	(4 136)	(25 197)	(609,2)	(89 325)	(21 896)	(67 429)	(308,0)
Activités de financement	(47 646)	(39 974)	(7 672)	(19,2)	(188 782)	(108 979)	(79 803)	(73,2)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 121	(1 326)	2 447	184,5	1 570	819	751	91,7
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(166 995)	(52 970)	(114 025)	(215,3)	(73 756)	248 057	(321 813)	(129,7)
					Au 31 juillet 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					361 891	435 647	(73 756)	(16,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					305 867	450 752	(144 885)	(32,1)
					667 758	886 399	(218 641)	(24,7)
Actif total					2 793 005	2 569 370	223 635	8,7
Dette (courant et non courant)					664 268	669 145	(4 877)	(0,7)
Dette totale ¹					2 251 840	2 058 046	193 794	9,4
Dette totale nette ¹					1 889 949	1 622 399	267 550	16,5

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

4. APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Fondée à Montréal il y a 36 ans, Transat est un joueur phare du voyage loisir. Connu en tant que transporteur aérien sous la marque Air Transat, Transat regroupe aussi des entités spécialisées en tant que voyagistes et d'autres dans la distribution au détail de produits de voyages vacances. L'ensemble de son offre comprend des produits et des services pour découvrir une multitude de destinations internationales, principalement en Europe et les Caraïbes, avec des visées de croissance vers l'Amérique du Sud et l'Afrique du Nord.

Son siège social est situé à Montréal, avec des places d'affaires en France et au Royaume-Uni, ainsi que dans les Caraïbes. Sa ligne aérienne, Air Transat, occupe une place importante sur les plateformes aéroportuaires de l'Aéroport international Montréal-Trudeau (YUL) et de l'Aéroport Pearson (YYZ). Transat compte plus de 5 000 personnes à son emploi qui partagent la même raison d'être, soit de réduire les distances qui nous séparent.

Élue par la clientèle meilleure compagnie aérienne loisirs au monde aux World Airline Awards 2024 de Skytrax, Air Transat est reconnue pour l'excellence de son service à la clientèle.

5. FAIT SAILLANT DU TRIMESTRE

RÉCEPTION D'AÉRONEFS

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a pris livraison de quatre Airbus A321LR neufs et de trois Airbus A330 pour compenser, entre autres, les aéronefs cloués au sol en lien avec les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney.

WORLD AIRLINE AWARDS - SKYTRAX

Le 24 juin 2024, Air Transat, filiale de la Société, a obtenu, pour la sixième fois, le titre de Meilleure compagnie aérienne loisirs au monde aux World Airline Awards de Skytrax. Ce prix représente la satisfaction des passagers à l'égard du produit et des normes de service du personnel que les compagnies aériennes loisirs offrent à la clientèle en vol et à l'aéroport.

PROGRAMME D'OPTIMISATION ÉLÉVATION

Appuyée d'une firme spécialisée de l'industrie, la Société a réalisé au cours du trimestre une revue approfondie de ses opérations et processus d'affaires en vue d'améliorer l'exécution, la gouvernance et l'efficacité dans la mise en œuvre du plan stratégique de la Société. Le programme Élévation a pour objectif d'accélérer l'atteinte de résultats des initiatives stratégiques et de maximiser leur potentiel pour favoriser une croissance durable à long terme. Le programme est articulé sur deux axes, soit l'augmentation des revenus et la réduction des coûts. La Société cible une augmentation du résultat d'exploitation ajusté annuel de 100 millions \$ au cours des 18 prochains mois à la suite des initiatives déployées.

6. ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	736 203	746 317	(10 114)	(1,4)	2 494 905	2 283 885	211 020	9,2
Charges d'exploitation								
Carburant d'aéronefs	181 642	158 140	23 502	14,9	467 635	449 979	17 656	3,9
Salaires et avantages du personnel	129 888	114 287	15 601	13,7	393 001	322 719	70 282	21,8
Coûts liés à la prestation de services touristiques	100 947	93 345	7 602	8,1	737 039	626 689	110 350	17,6
Entretien d'aéronefs	69 155	50 018	19 137	38,3	164 315	123 426	40 889	33,1
Frais d'aéroports et de navigation	58 069	55 159	2 910	5,3	152 425	133 436	18 989	14,2
Frais de vente et de distribution	46 062	45 340	722	1,6	186 158	165 190	20 968	12,7
Loyer d'aéronefs	390	2 041	(1 651)	(80,9)	11 791	7 864	3 927	49,9
Autres coûts aériens	74 649	81 960	(7 311)	(8,9)	208 353	187 876	20 477	10,9
Autres	29 326	27 846	1 480	5,3	92 056	82 163	9 893	12,0
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	—	(953)	953	100,0	(130)	(1 442)	1 312	91,0
Amortissement et dépréciation	55 412	53 752	1 660	3,1	160 324	137 623	22 701	16,5
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	—	—	(3 112)	—	(3 112)	100,0
Coûts de restructuration	500	1 007	(507)	(50,3)	2 477	3 350	(873)	(26,1)
	746 040	681 942	64 098	9,4	2 572 332	2 238 873	333 459	14,9
Résultat (perte) d'exploitation	(9 837)	64 375	(74 212)	(115,3)	(77 427)	45 012	(122 439)	(272,0)
Coûts de financement	36 188	33 694	2 494	7,4	106 542	98 582	7 960	8,1
Revenus du financement	(8 884)	(11 099)	2 215	20,0	(34 716)	(30 922)	(3 794)	(12,3)
Variation de la juste valeur des dérivés	7 142	(12 168)	19 310	158,7	24 323	11 702	12 621	107,9
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	(12 781)	24 972	(37 753)	(151,2)	(7 270)	31 877	(39 147)	(122,8)
Perte (gain) de change	7 205	(29 052)	36 257	124,8	(6 752)	(36 014)	29 262	81,3
Gain sur cession de placement	—	—	—	—	(5 784)	—	(5 784)	100,0
Gain sur cession d'actifs	(392)	—	(392)	100,0	(392)	(2 511)	2 119	84,4
Résultat (perte) avant charge d'impôts	(38 315)	58 028	(96 343)	(166,0)	(153 378)	(27 702)	(125 676)	(453,7)
Impôts sur le résultat								
Exigibles	796	92	704	765,2	1 849	612	1 237	202,1
Différés	782	633	149	23,5	30	173	(143)	(82,7)
	1 578	725	853	117,7	1 879	785	1 094	139,4
Résultat net (perte nette) de la période	(39 893)	57 303	(97 196)	(169,6)	(155 257)	(28 487)	(126 770)	(445,0)

REVENUS

Nous tirons nos revenus du transport aérien, des voyageurs expéditifs, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, nos revenus ont diminué de 10,1 millions \$ (1,4 %), par rapport à 2023. Sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 5,6 % comparativement à celle mise en marché en 2023, alors que celle sur les routes transatlantiques, le principal marché durant cette période, a augmenté de 12,2 %. La diminution des revenus est attribuable à la diminution des revenus aériens unitaires qui, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une baisse de 9,7 % par rapport à 2023, partiellement compensée par une hausse de 2,8 % du trafic exprimé en passagers-milles payants comparativement au trimestre correspondant de 2023. La hausse de la concurrence, la surcapacité sur les marchés, les inefficiences découlant des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney sur la gestion des revenus ainsi que l'incertitude économique ont entraîné une pression sur les revenus unitaires. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 86,2 %, comparativement à 88,8 % en 2023.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet, nos revenus ont augmenté de 211,0 millions \$ (9,2%), par rapport à 2023. Sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 12,9 % comparativement à celle mise en marché en 2023. Dans l'ensemble, le trafic exprimé en passagers-milles payants a été supérieur de 10,0 % à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation des revenus a toutefois été freinée par les menaces de grève au cours de la saison d'hiver, les inefficiences découlant des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney sur la gestion des revenus, la hausse de la concurrence, la surcapacité sur les marchés et par l'incertitude économique. Nos revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une baisse de 6,6 %. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 84,3 %, comparativement à 86,5 % en 2023.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 64,1 millions \$ (9,4 %) pour le trimestre et de 333,5 millions \$ (14,9 %) pour la période de neuf mois par rapport à 2023. Ces augmentations sont attribuables à la hausse de notre capacité mise en marché par rapport aux périodes correspondantes de 2023 ainsi que par les coûts engendrés par l'enjeu des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, dont ceux concernant la location d'aéronefs supplémentaires durant la période de neuf mois pour combler la capacité des trois aéronefs qui étaient immobilisés durant la saison d'hiver 2024 et des cinq au cours du troisième trimestre.

Carburant d'aéronefs

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 23,5 millions \$ (14,9 %) au cours du trimestre. Cette augmentation résulte principalement de la hausse des prix du carburant de 6 %, comparativement à la période correspondante de 2023, et à l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité.

Pour la période de neuf mois, la dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 17,7 millions \$ (3,9 %). Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité, partiellement compensée par la baisse des prix du carburant de 7 %, comparativement à la période correspondante de 2023.

Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 15,6 millions \$ (13,7 %) pour le trimestre et de 70,3 millions \$ (21,8 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2023. Ces hausses sont principalement attribuables à l'accroissement du nombre d'employés afin de soutenir la hausse de notre capacité et à la suite de l'internalisation des services aux passagers et de rampe à l'Aéroport International Montréal-Trudeau.

Coûts liés à la prestation de services touristiques

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels ainsi que les coûts de transfert et d'excursions. Comparativement à 2023, ces coûts ont augmenté de 7,6 millions \$ (8,1 %) pour le trimestre et de 110,4 millions \$ (17,6 %) pour la période de neuf mois. Ces augmentations sont principalement liées à la hausse du nombre de forfaits vendus par rapport à 2023.

Entretien d'aéronefs

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2023, ces dépenses ont augmenté de 19,1 millions \$ (38,3 %) au cours du trimestre et de 40,9 millions \$ (33,1 %) pour la période de neuf mois. Ces augmentations sont attribuables à la hausse de la capacité mise en marché par rapport à 2023, par la hausse des entretiens effectués conformément aux plans de maintenance des constructeurs et par l'incidence défavorable des changements de certaines hypothèses liées à la provision pour conditions de retour à la suite des baisses de taux d'intérêt.

Frais d'aéroports et de navigation

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 2,9 millions \$ (5,3 %) au cours du trimestre et de 19,0 millions \$ (14,2 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'augmentation de la capacité mise en marché comparativement à 2023 ainsi qu'à la hausse des prix.

Frais de vente et de distribution

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions versées aux agences de voyages, les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont augmenté de 0,7 million \$ (1,6 %) au cours du trimestre et de 21,0 millions \$ (12,7 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2023. Ces augmentations découlent de la hausse de notre volume d'activités et des dépenses de marketing.

Loyer d'aéronefs

Les loyers d'aéronefs correspondent aux loyers variables d'aéronefs ainsi qu'à ceux liés à des baux à court terme. Comparativement à 2023, ces dépenses ont diminué de 1,7 million \$ (80,9 %) au cours du trimestre et ont augmenté de 3,9 millions \$ (49,9 %) pour la période de neuf mois. Pour la période de neuf mois, l'augmentation résulte de la location de cinq aéronefs pour la saison d'hiver en raison de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney et du retard dans la livraison des Airbus A321LR, comparativement à la location deux aéronefs en 2023.

Autres coûts aériens

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés aux opérations aériennes. Les autres coûts aériens ont diminué de 7,3 millions \$ (8,9 %) au cours du trimestre et ont augmenté de 20,5 millions \$ (10,9 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2023.

Pour le trimestre, la diminution est principalement attribuable au coût des vols sous-contractés qui ont été réduit à la suite de la réception de sept aéronefs durant le troisième trimestre de 2024 et à la baisse des frais de manutention en raison de l'internalisation des services aux passagers et de rampe à l'Aéroport International Montréal-Trudeau. Cette diminution est partiellement compensée par une hausse de notre capacité par rapport à 2023.

Pour la période de neuf mois, l'augmentation est principalement due à une hausse de notre capacité par rapport à 2023 ainsi qu'en raison de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney.

Autres

Les autres frais ont augmenté de 1,5 million \$ (5,3 %) au cours du trimestre et de 9,9 millions \$ (12,0 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2023. Ces hausses découlent de la hausse de notre volume d'activités par rapport à 2023.

Quote-part du résultat net d'une coentreprise

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Pour la période de neuf mois, notre quote-part du résultat net s'élève à 0,1 million \$, comparativement à 1,4 million \$ pour 2023. Le 9 janvier 2024, la Société a cédé sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar à son coactionnaire (voir section *Gain sur cession de placement*).

Amortissement et dépréciation

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a augmenté de 1,7 million \$ (3,1 %) au cours du troisième trimestre et de 22,7 millions \$ (16,5 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'entrée en service d'un Airbus A330, trois Airbus A321LR et d'un A321ceo en 2023.

Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise

Préalablement à la clôture de la transaction de vente de sa participation dans une coentreprise conclue au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Société a comptabilisé une reprise de dépréciation de 3,1 millions \$, correspondant au cumul des pertes de valeurs comptabilisées liées à son placement dans une coentreprise.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration correspondent aux indemnités de cessation d'emploi et aux coûts de réinstallation du personnel liés, entres autres, à la fermeture de la base de Vancouver et à la restructuration de certains services au sein de la Société.

Pour le trimestre, les coûts de restructuration comprennent des coûts de réinstallation du personnel de 0,5 million \$ comparativement à une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 0,7 million \$ et des coûts de réinstallation du personnel de 0,4 million \$ pour 2023.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024, les coûts comprennent une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 1,8 million \$ et des coûts de réinstallation de personnel de 0,6 million \$, comparativement à 3,0 millions \$ et 0,4 million \$ respectivement, pour 2023.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 9,8 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à un résultat d'exploitation de 64,4 millions \$ en 2023. Pour la période de neuf mois, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 77,4 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation de 45,0 millions \$ en 2023.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, la détérioration de notre résultat d'exploitation découle de la hausse de la concurrence, de la surcapacité sur les marchés, des menaces de grève qui ont nui aux ventes et aux réservations, principalement au cours du premier trimestre, et de l'incertitude économique qui ont exercé une pression à la baisse sur nos revenus aériens unitaires ainsi que des coûts supplémentaires résultant de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney.

Au cours du troisième trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 41,3 millions \$, comparativement à 114,8 millions \$ en 2023. Pour la période de neuf mois, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 70,3 millions \$, comparativement à 174,3 millions \$ en 2023.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

Coûts de financement

Les coûts de financement incluent les intérêts sur l'obligation locative, la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée.

Les coûts de financement ont augmenté de 2,5 millions \$ (7,4 %) pour le troisième trimestre et de 8,0 millions \$ (8,1 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2023. La hausse est due à l'augmentation des obligations locatives, principalement en raison de l'ajout de sept nouveaux baux d'aéronefs en 2023, et à l'augmentation des taux d'intérêt.

Revenus de financement

Les revenus de financement ont diminué de 2,2 millions \$ (20,0 %) au cours du troisième trimestre et ont augmenté de 3,8 millions \$ (12,3 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2023. Pour le trimestre, la diminution est due à la baisse des soldes moyens de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, partiellement compensée par la hausse des taux d'intérêt. Pour la période de neuf mois, l'augmentation est attribuable à la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par la baisse des soldes moyens de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Variation de la juste valeur des dérivés

La variation de la juste valeur des dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille des instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a diminué de 7,1 millions \$. La diminution est principalement attribuable à l'arrivée à échéance des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2024, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a diminué de 24,3 millions \$. La diminution est principalement attribuable à l'arrivée à échéance des dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises, à la baisse des prix du carburant ainsi qu'en raison de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Réévaluation du passif lié aux bons de souscription

La réévaluation du passif lié aux bons de souscription représente la variation de la juste valeur des bons de souscription au cours de la période.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, la juste valeur des bons de souscriptions a diminué de 12,8 millions \$, principalement en raison de la diminution du cours de clôture de l'action. Pour la période de neuf mois, la juste valeur des bons de souscription a diminué de 7,3 millions \$, principalement en raison de la diminution du cours de clôture de l'action de 3,01 \$ à 2,22 \$ entre le 31 octobre 2023 et le 31 juillet 2024.

Perte (gain) de change

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 7,2 millions \$, comparativement à un gain de change de 29,1 millions \$ en 2023. Pour le trimestre, la perte de change est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Pour la période de neuf mois, nous avons affiché un gain de change de 6,8 millions \$, comparativement à 36,0 millions \$ en 2023. Pour la période de neuf mois, le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Gain sur cession de placement

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50% dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Armony Luxury Resort & Spa pour un montant de 15,5 millions \$ US, [20,7 millions \$]. À la suite de cette transaction, la Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5,8 millions \$.

Gain sur cession d'actifs

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024, la Société a enregistré un gain sur cession d'actif de 0,4 million \$.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, le gain sur cession d'actif de 2,5 millions \$ découle du retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 1,6 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à 0,7 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, notre charge d'impôts sur le résultat s'élève à 1,9 million \$, en regard de 0,8 million \$ en 2023. Au cours du trimestre, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 0,7 million \$ à la suite d'une augmentation du taux d'impôt de certaines de ses filiales étrangères.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés liés à ses opérations canadiennes dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS. Ainsi, au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2024, les actifs d'impôts différés des filiales canadiennes n'ont donc pas été comptabilisés.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées pour le troisième trimestre de 2024, notre perte nette s'est établie à 39,9 millions \$, soit 1,03 \$ par action (de base et diluée), par rapport à un résultat net de 57,3 millions \$, soit 1,49 \$ par action (de base et dilué) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat de base par action pour le troisième trimestre, a été de 38 906 000 (de base et dilué), comparativement à 38 352 000 (38 372 000 pour le résultat dilué par action) pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour la période de neuf mois, notre perte nette s'est établie à 155,3 millions \$, soit 4,01 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 28,5 millions \$, soit 0,75 \$ par action (de base et diluée) lors de la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action pour la période de neuf mois, a été de 38 733 000 (de base et dilué), comparativement à 38 220 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2023.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2024, notre perte nette ajustée s'est établie à 43,0 millions \$ (1,10 \$ par action) et 163,7 millions \$ (4,23 \$ par action), respectivement, comparativement à un résultat net ajusté de 42,3 millions \$ (1,10 \$ par action) et une perte nette ajustée de 27,2 millions \$ (0,71 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2023.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Pour les trimestres présentés, la hausse des revenus est principalement attribuable à une reprise des activités. En 2022, les revenus de la Société reflétaient le déploiement d'un programme réduit pour la saison estivale.

Pour l'hiver 2024 (T1 et T2) et l'été 2024 (T3), la diminution de notre résultat d'exploitation découle des coûts supplémentaires occasionnés par l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney, des menaces de grève ainsi que de la hausse de la concurrence et de l'incertitude économique qui ont nui à nos revenus aériens unitaires, lesquels ont affiché une baisse. Pour la saison d'été 2023 (T4), l'amélioration de notre résultat d'exploitation par rapport à 2022 découle de la reprise de nos activités, du retour de la demande, de la hausse des revenus aériens unitaires et de la diminution des prix du carburant, partiellement atténués par la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T4-2022	T1-2023	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024	T2-2024	T3-2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	573 139	667 457	870 111	746 317	764 467	785 498	973 204	736 203
Résultat (perte) d'exploitation	(48 848)	(38 103)	18 740	64 375	44 721	(52 429)	(15 161)	(9 837)
Résultat net (perte nette)	(126 231)	(56 610)	(29 180)	57 303	3 195	(60 977)	(54 387)	(39 893)
Résultat (perte) de base par action	(3,32)	(1,49)	(0,76)	1,49	0,08	(1,58)	(1,40)	(1,03)
Résultat (perte) dilué(e) par action	(3,32)	(1,49)	(0,76)	1,49	0,08	(1,58)	(1,40)	(1,03)
Résultat (perte) d'exploitation ajusté(e) ¹	(11 545)	3 331	56 144	114 782	89 007	(8 625)	37 635	41 326
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(75 930)	(61 564)	(7 957)	42 302	15 676	(81 342)	(39 383)	(42 968)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(2,00)	(1,62)	(0,21)	1,10	0,41	(2,11)	(1,02)	(1,10)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

7. SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 juillet 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 361,9 millions \$, comparativement à 435,6 millions \$ au 31 octobre 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 305,9 millions \$ à la fin du troisième trimestre de 2024, comparativement à 450,8 millions \$ au 31 octobre 2023. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 339,4 millions \$, soit un ratio de 0,76, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 57,7 millions \$ et un ratio de 0,95 au 31 octobre 2023.

L'actif total a augmenté de 223,6 millions \$ (8,7 %), passant de 2 569,4 millions \$ le 31 octobre 2023 à 2 793,0 millions \$ le 31 juillet 2024. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 152,5 millions \$, passant de capitaux propres négatifs de 779,0 millions \$ au 31 octobre 2023 à 931,5 millions \$ au 31 juillet 2024. Cette baisse découle principalement de la perte nette de 155,3 millions \$.

(en milliers de dollars)	31 juillet 2024 \$	31 octobre 2023 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	361 891	435 647	(73 756)	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	305 867	450 752	(144 885)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	188 423	138 675	49 748	Augmentation des sommes à recevoir de l'État due à la réception d'aéronefs et aux soldes d'encaisse bailleur à recevoir à la suite de réclamations liées à des entretiens effectués
Impôts sur le résultat à recevoir	513	598	(85)	Aucun écart important
Stocks	37 165	33 735	3 430	Augmentation de l'inventaire de pièces d'aéronefs
Charges payées d'avance	57 582	38 113	19 469	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume d'activité
Dépôts	419 660	322 805	96 855	Augmentation des dépôts auprès de processeurs de cartes de crédits et des dépôts liés aux entretiens d'aéronefs
Actifs d'impôt différé	951	1 047	(96)	Aucun écart important
Immobilisations corporelles	1 389 346	1 083 109	306 237	Principalement en raison de la prise de livraison de quatre Airbus A321LR et de trois Airbus A330 et la capitalisation des travaux d'entretien d'aéronefs admissibles, partiellement compensées par l'amortissement de la période
Immobilisations incorporelles	13 211	14 771	(1 560)	Amortissement de la période partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	18 396	38 321	(19 925)	Variation défavorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Placement	—	11 797	(11 797)	Cession de la coentreprise

(en milliers de dollars)	31 juillet 2024 \$	31 octobre 2023 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	415 141	319 764	95 377	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Impôts sur le résultat à payer	1 538	416	1 122	Augmentation principalement en raison de la hausse du taux d'impôt de certaines filiales étrangères
Dépôts de clients et revenus différés	825 847	754 176	71 671	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Instruments financiers dérivés	11 427	17 158	(5 731)	Variation favorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Dette à long terme et obligations locatives	2 110 694	1 890 596	220 098	Augmentation des obligations locatives à la suite de l'ajout de sept aéronefs, partiellement compensée par les remboursements de capital et par l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Provision pour conditions de retour	196 028	177 832	18 196	Augmentation principalement liée au passage du temps et des changements d'estimations, partiellement compensée par l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Passif lié aux bons de souscription	13 546	20 816	(7 270)	Diminution de la juste valeur au cours de la période en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Subvention publique différée	127 600	146 634	(19 034)	Produits tirés des subventions publiques de la période selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Passif lié aux avantages du personnel	22 696	20 961	1 735	Amendements à certaines ententes de retraite
Passifs d'impôt différé	—	56	(56)	Aucun écart important
Capitaux propres				
Capital-actions	224 966	223 450	1 516	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 233	16 329	(96)	Renversement de la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Déficit	(1 163 709)	(1 008 452)	(155 257)	Perte nette
Montant cumulé des écarts de change	(9 002)	(10 366)	1 364	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 juillet			Périodes de neuf mois closes les 31 juillet		
	2024	2023	Écart	2024	2023	Écart
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(91 137)	(7 534)	(83 603)	202 781	378 113	(175 332)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29 333)	(4 136)	(25 197)	(89 325)	(21 896)	(67 429)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(47 646)	(39 974)	(7 672)	(188 782)	(108 979)	(79 803)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	1 121	(1 326)	2 447	1 570	819	751
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(166 995)	(52 970)	(114 025)	(73 756)	248 057	(321 813)

Activités d'exploitation

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 91,1 millions \$, par rapport à 7,5 millions \$ en 2023. Cette diminution de 83,6 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la diminution de 76,9 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds, à la baisse de 12,9 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel et à la baisse de 6,7 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, partiellement compensées par l'augmentation de 12,9 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 202,8 millions \$ comparativement à 378,1 millions \$ en 2023. La diminution de 175,3 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la diminution de 107,1 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds, à la baisse de 69,4 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel et à la baisse de 2,8 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, partiellement compensées par l'augmentation de 4,0 million \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 29,3 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à 4,1 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 25,2 millions \$. Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 89,3 millions \$ comparativement à 21,9 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 67,4 millions \$. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 30,0 millions \$ et 109,0 millions \$, respectivement et consistent principalement en des entretiens d'aéronefs et en de l'équipement d'aéronefs, comparativement à 14,1 millions \$ et 33,4 millions \$ pour 2023. De plus, en 2024, un montant de 20,4 millions \$ a été reçu à titre de contrepartie nette en lien avec la cession de notre placement dans Desarrollo Transimar alors qu'en 2023 la Société avait reçu un montant de 10,0 millions \$ à titre de dépôt en lien avec la vente de sa filiale qui détenait un terrain au Mexique.

Activités de financement

Pour le troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont établis à 47,6 millions \$ comparativement à 40,0 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 7,7 millions \$. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 48,3 millions \$, comparativement à 40,4 millions \$ pour 2023.

Pour la période de neuf mois, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 188,8 millions \$, comparativement à 109,0 millions \$ en 2023. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 133,3 millions \$, comparativement à 109,9 millions \$ en 2023. La Société a également procédé à des remboursements liés à ses facilités de crédit pour un montant total de 57,0 millions \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024.

FINANCEMENT

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui a permis d'emprunter des liquidités de 743,3 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE, se décomposent comme suit :

Financement garanti CUGE

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de financement garantie CUGE d'un montant initial de principal de 78,0 millions \$, afin, entre autres, de prolonger la date d'échéance au 1^{er} février 2026 (précédemment 29 avril 2025). La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et porte maintenant intérêt au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« taux CORRA ») à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024, la Société a effectué un remboursement de 11,0 millions \$, portant ainsi le solde de principal à rembourser à 41,4 millions \$ [52,4 millions \$ au 31 octobre 2023]. Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 41,4 millions \$ au 31 juillet 2024 [51,9 millions \$ au 31 octobre 2023].

Financement non garanti CUGE

Un montant de 312,0 millions \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026. La facilité de crédit portait intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Elle porte maintenant intérêt au taux de 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, augmentant de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 348,4 millions \$ au 31 juillet 2024 [317,2 millions \$ au 31 octobre 2023].

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action (représentant le cours moyen pondéré en fonction du volume pour les cinq jours de bourse précédant l'émission des bons) au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 687 900 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 312 100 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage

Un montant de 353,3 millions \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 31 juillet 2024, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 224,4 millions \$ [205,2 millions \$ au 31 octobre 2023], et un montant de 127,6 millions \$ [146,6 millions \$ au 31 octobre 2023] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations afin, entre autres, de prolonger la date échéance au 1^{er} février 2026 (précédemment au 29 avril 2025). Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte maintenant intérêt au taux CORRA à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires) ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

Entente de crédit subordonnée

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2024, la Société a procédé au remboursement par anticipation de son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations qui venait à échéance le 29 avril 2025. Le montant des remboursements s'est élevé à 46,0 millions \$.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 449,5 millions \$ au 31 juillet 2024 [851,5 millions \$ au 31 octobre 2023] et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	1 356	1 350
Contrats de cautionnement	793	797
Contrats de location		
Obligations en vertu de contrats de location	447 351	849 320
	449 500	851 467

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2024, un montant de 70,1 millions \$ [69,9 millions \$ au 31 octobre 2023] était utilisé, dont 31,2 millions \$ [29,8 millions \$ au 31 octobre 2023] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de laquelle un montant de 1,3 million £ (2,3 millions \$) a été tiré.

Au 31 juillet 2024, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 402,0 millions \$ par rapport au 31 octobre 2023. Cette diminution découle principalement de la réception de quatre Airbus A321LR et de l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain, partiellement compensé par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les loyers futurs.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

Endettement

La Société affiche une dette à long terme de 664,3 millions \$ ainsi que des obligations locatives de 1 446,4 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 2 251,8 millions \$ au 31 juillet 2024, soit une hausse de 193,8 millions \$ comparativement au 31 octobre 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'ajout de quatre Airbus A321LR et de trois Airbus A330 à notre flotte permanente, partiellement compensée par les remboursements des obligations locatives et des dettes à long terme ainsi qu'à l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain.

La dette totale nette a augmenté de 267,6 millions \$, passant de 1 622,4 millions \$ au 31 octobre 2023 à 1 889,9 millions \$ au 31 juillet 2024. L'augmentation de notre dette totale nette est due à la hausse de notre dette totale et à la diminution de notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Actions en circulation

Au 31 juillet 2024, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 6 septembre, il y avait un total de 39 168 151 actions à droit de vote en circulation.

Options d'achat d'actions

Au 6 septembre, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 369 702, dont 69 702 pouvaient être exercées.

Bons de souscription

Au 31 juillet 2024 et au 6 septembre, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient émis. Au 31 juillet 2024 et au 6 septembre, un total de 13 000 000 étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

8. AUTRES

FLOTTE

Au 31 juillet 2024, la flotte permanente d'Air Transat compte seize Airbus A330 (332, 345 ou 363 sièges), dix-neuf Airbus A321LR (199 sièges) et huit Airbus A321ceo (199 sièges).

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines actions collectives n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 10 septembre 2024, la Société a convenu avec Pratt & Whitney d'une compensation financière de 25 millions \$ US [34 millions \$] à titre de dédommagement lié aux coûts concernant les avions immobilisés en raison des problèmes inhérents aux moteurs GTF. Cette entente couvre la période du 1^{er} février 2023 au 31 décembre 2024.

9. COMPTABILITÉ

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1 - Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

10. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 juillet 2024 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 juillet 2024, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

11. INDICATEURS CLÉS

À ce jour, les coefficients d'occupation pour le quatrième trimestre sont légèrement supérieurs par rapport à la même date de l'exercice 2023, alors que les revenus aériens unitaires, exprimés en revenus par passager-mille (ou « yield »), sont inférieurs de 9,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2024, l'augmentation de la capacité se chiffre à 9,9 %, en baisse de 1,1% depuis le deuxième trimestre.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 31 juillet 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
ACTIFS	8		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		361 891	435 647
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	3	274 691	421 002
Clients et autres débiteurs	4	188 423	138 675
Impôts sur le résultat à recevoir		513	598
Stocks		37 165	33 735
Charges payées d'avance		57 582	38 113
Instruments financiers dérivés		18 396	38 321
Partie courante des dépôts	5	162 985	100 609
Actifs courants		1 101 646	1 206 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	3	31 176	29 750
Dépôts	5	256 675	222 196
Actifs d'impôt différé		951	1 047
Immobilisations corporelles	6	1 389 346	1 083 109
Immobilisations incorporelles		13 211	14 771
Placement	7	—	11 797
Actifs non courants		1 691 359	1 362 670
		2 793 005	2 569 370
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		415 141	319 764
Impôts sur le résultat à payer		1 538	416
Dépôts de clients et revenus différés		825 847	754 176
Instruments financiers dérivés		11 427	17 158
Partie courante des obligations locatives	8	173 513	150 246
Passif lié aux bons de souscription	9	13 546	20 816
Partie courante de la provision pour conditions de retour	10	—	1 856
Passifs courants		1 441 012	1 264 432
Dette à long terme et obligations locatives	8	1 937 181	1 740 350
Subvention publique différée	8	127 600	146 634
Provision pour conditions de retour	10	196 028	175 976
Passif lié aux avantages du personnel		22 696	20 961
Passifs d'impôt différé		—	56
Passifs non courants		2 283 505	2 083 977
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	11	224 966	223 450
Provision pour paiements fondés sur des actions		16 233	16 329
Déficit		(1 163 709)	(1 008 452)
Montant cumulé des écarts de change		(9 002)	(10 366)
		(931 512)	(779 039)
		2 793 005	2 569 370

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

Au nom du conseil d'administration,



Administratrice



Administratrice

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Non audités (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
		2024 \$	2023 \$	2024 \$	2023 \$
Revenus	12	736 203	746 317	2 494 905	2 283 885
Charges d'exploitation					
Carburant d'aéronefs		181 642	158 140	467 635	449 979
Salaires et avantages du personnel		129 888	114 287	393 001	322 719
Coûts liés à la prestation de services touristiques		100 947	93 345	737 039	626 689
Entretien d'aéronefs		69 155	50 018	164 315	123 426
Frais d'aéroports et de navigation		58 069	55 159	152 425	133 436
Frais de vente et de distribution		46 062	45 340	186 158	165 190
Loyer d'aéronefs	8	390	2 041	11 791	7 864
Autres coûts aériens		74 649	81 960	208 353	187 876
Autres		29 326	27 846	92 056	82 163
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	—	(953)	(130)	(1 442)
Amortissement et dépréciation		55 412	53 752	160 324	137 623
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	7	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration	13	500	1 007	2 477	3 350
		746 040	681 942	2 572 332	2 238 873
Résultat (perte) d'exploitation		(9 837)	64 375	(77 427)	45 012
Coûts de financement	8	36 188	33 694	106 542	98 582
Revenus du financement		(8 884)	(11 099)	(34 716)	(30 922)
Variation de la juste valeur des dérivés		7 142	(12 168)	24 323	11 702
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9	(12 781)	24 972	(7 270)	31 877
Perte (gain) de change		7 205	(29 052)	(6 752)	(36 014)
Gain sur cession de placement	7	—	—	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	14	(392)	—	(392)	(2 511)
Résultat (perte) avant charge d'impôts		(38 315)	58 028	(153 378)	(27 702)
Impôts sur le résultat					
Exigibles		796	92	1 849	612
Différés		782	633	30	173
		1 578	725	1 879	785
Résultat net (perte nette) de la période		(39 893)	57 303	(155 257)	(28 487)
Résultat (perte) par action	11				
De base		(1,03)	1,49	(4,01)	(0,75)
Dilué		(1,03)	1,49	(4,01)	(0,75)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
Non audités (en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Résultat net (perte nette) de la période	(39 893)	57 303	(155 257)	(28 487)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	903	(2 184)	1 364	(1 015)
Total des autres éléments du résultat global	903	(2 184)	1 364	(1 015)
Résultat global de la période	(38 990)	55 119	(153 893)	(29 502)

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Déficit	Montant cumulé des écarts de change	Total des capitaux propres (négatifs)
Non audités (en milliers de dollars canadiens)					
Solde au 31 octobre 2022	221 924	16 092	(984 602)	(3 594)	(750 180)
Perte nette de la période	—	—	(28 487)	—	(28 487)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(1 015)	(1 015)
Résultat global de la période	—	—	(28 487)	(1 015)	(29 502)
Émission sur le capital autorisé	1 159	—	—	—	1 159
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	173	—	—	173
Solde au 31 juillet 2023	223 083	16 265	(1 013 089)	(4 609)	(778 350)
Résultat net de la période	—	—	3 195	—	3 195
Autres éléments du résultat global	—	—	1 442	(5 757)	(4 315)
Résultat global de la période	—	—	4 637	(5 757)	(1 120)
Émission sur le capital autorisé	367	—	—	—	367
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	64	—	—	64
Solde au 31 octobre 2023	223 450	16 329	(1 008 452)	(10 366)	(779 039)
Perte nette de la période	—	—	(155 257)	—	(155 257)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	1 364	1 364
Résultat global de la période	—	—	(155 257)	1 364	(153 893)
Émission sur le capital autorisé	1 516	—	—	—	1 516
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	(96)	—	—	(96)
Solde au 31 juillet 2024	224 966	16 233	(1 163 709)	(9 002)	(931 512)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
		2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
Résultat net (perte nette) de la période		(39 893)	57 303	(155 257)	(28 487)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :					
Amortissement et dépréciation		55 412	53 752	160 324	137 623
Variation de la juste valeur des dérivés		7 142	(12 168)	24 323	11 702
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription		(12 781)	24 972	(7 270)	31 877
Perte (gain) de change		7 205	(29 052)	(6 752)	(36 014)
Gain sur cession de placement	7	—	—	(5 784)	—
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	7	—	—	(3 112)	—
Gain sur cession d'actifs	14	(392)	—	(392)	(2 511)
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	—	(953)	(130)	(1 442)
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives		11 275	11 190	33 031	33 127
Impôts différés		782	633	30	173
Avantages du personnel		465	450	2 672	2 499
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		49	61	(96)	173
		29 264	106 188	41 587	148 720
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel		(118 642)	(105 749)	177 282	246 679
Variation nette de la provision pour conditions de retour		12 304	(598)	19 144	15 181
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels		(14 063)	(7 375)	(35 232)	(32 467)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(91 137)	(7 534)	202 781	378 113
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels		(29 975)	(14 138)	(108 955)	(33 421)
Produit de la cession d'actifs	14	642	—	642	—
Contrepartie reçue pour la cession d'un placement, nette des frais de transaction	7	—	—	20 414	—
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés		—	—	(1 426)	1 523
Contrepartie reçue pour la cession d'une entreprise		—	10 002	—	10 002
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(29 333)	(4 136)	(89 325)	(21 896)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Remboursement des obligations locatives	8	(48 250)	(40 407)	(133 298)	(109 947)
Remboursement de la dette à long terme	8	—	—	(57 000)	—
Produit de l'émission d'actions	11	604	433	1 516	1 159
Coûts de transaction		—	—	—	(191)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(47 646)	(39 974)	(188 782)	(108 979)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1 121	(1 326)	1 570	819
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(166 995)	(52 970)	(73 756)	248 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		528 886	623 562	435 647	322 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		361 891	570 592	361 891	570 592
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)					
Impôts sur les bénéfices récupérés, nets		(183)	(1 751)	(553)	(2 142)
Intérêts reçus		(9 382)	(11 099)	(35 259)	(30 922)
Intérêts payés		23 035	21 431	67 276	61 408

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]
[non audités]

Note 1 Renseignements sur la Société

Transat A.T. inc. [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 11 septembre 2024.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 Principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

Impôts sur le résultat

Dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié le modèle de règles du Pilier 2. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimal mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées au Canada le 20 juin 2024, en vertu du projet de loi C-69, qui inclut la Loi sur l'impôt minimum mondial mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Les règles entreront en vigueur pour la Société pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2024. Des règles similaires ont également été adoptées dans d'autres pays où la Société exerce ses activités. La Société évalue actuellement l'incidence des nouveaux règlements sur ses états financiers.

Modification de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

Note 3 Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés

Au 31 juillet 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 233 534 \$ [379 006 \$ au 31 octobre 2023] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 72 333 \$, dont 31 176 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [71 746 \$ au 31 octobre 2023, dont 29 750 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 4 Clients et autres débiteurs

	Au 31 juillet 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Sommes à recevoir de l'État	66 402	30 381
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	48 667	46 851
Encaisses bailleurs à recevoir	30 257	18 862
Créances-clients	14 870	11 308
Autres montants à recevoir	28 227	31 273
	188 423	138 675

Note 5 Dépôts

	Au 31 juillet 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	207 921	179 997
Dépôts auprès des processeurs de cartes de crédit	153 991	92 064
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	49 244	43 711
Dépôts auprès de fournisseurs	8 504	7 033
	419 660	322 805
Moins tranche récupérable à moins d'un an	162 985	100 609
	256 675	222 196

Note 6 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2023	105 491	161 874	39 506	16 746	1 674 883	113 832	2 112 332
Ajouts	1 999	34 046	1 711	32	424 134	1 986	463 908
Reclassement	—	—	(1 859)	1 859	—	—	—
Dispositions	—	(13 207)	(1)	—	(10 409)	—	(23 617)
Radiations	(5)	(2 927)	—	—	(21 187)	(3 102)	(27 221)
Écart de change	—	—	(43)	(64)	—	29	(78)
Solde au 31 juillet 2024	107 485	179 786	39 314	18 573	2 067 421	112 745	2 525 324
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2023	70 300	94 697	29 867	12 220	746 306	75 833	1 029 223
Amortissement	6 263	11 032	2 635	525	132 487	4 079	157 021
Dispositions	—	(12 957)	(1)	—	(10 011)	—	(22 969)
Radiations	(5)	(2 927)	—	—	(21 187)	(3 102)	(27 221)
Écart de change	—	—	(45)	(35)	—	4	(76)
Solde au 31 juillet 2024	76 558	89 845	32 456	12 710	847 595	76 814	1 135 978
Valeur comptable nette au 31 juillet 2024	30 927	89 941	6 858	5 863	1 219 826	35 931	1 389 346

Note 7 Placement

La variation du placement dans Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2023	11 797
Quote-part du résultat net	130
Reprise de dépréciation	3 112
Écart de conversion	(409)
Disposition	(14 630)
Solde au 31 juillet 2024	—

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Marival Armony Luxury Resort & Spa, à son coactionnaire. La transaction, d'un montant ferme de 15 500 \$ US [20 749 \$], a été réglée en espèces à la clôture de la transaction. La valeur du placement à cette date était de 14 630 \$. La Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5 784 \$, net des frais de transaction de 335 \$.

Note 8 Dette à long terme et obligations locatives

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023. La partie courante des obligations locatives inclut des paiements de loyers différés liés aux baux d'aéronefs de 31 904 \$ [34 011 \$ au 31 octobre 2023] :

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 31 juillet 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Dette à long terme				
Financement garanti - CUGE	2026	9,57	41 400	51 858
Financement non garanti - CUGE	2026	13,27	348 428	317 222
Facilité de crédit non garantie - Crédits voyage	2028	14,00	224 440	205 178
Entente de crédit à terme rotatif	2026	9,57	50 000	49 593
Entente de crédit subordonnée	2025	15,24	—	45 294
Dette à long terme		13,01	664 268	669 145
Obligations locatives				
Flotte	2024-2036	6,42	1 405 589	1 178 764
Immobilier et autres	2024-2037	5,59	40 837	42 687
Obligations locatives		6,40	1 446 426	1 221 451
Total dette à long terme et obligations locatives		8,48	2 110 694	1 890 596
Partie courante des obligations locatives			(173 513)	(150 246)
Dette à long terme et obligations locatives			1 937 181	1 740 350

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui a permis d'emprunter des liquidités de 743 300 \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE, se décomposent comme suit :

Financement garanti CUGE

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de financement garantie CUGE d'un montant initial de principal de 78 000 \$, afin, entre autres, de prolonger la date d'échéance au 1^{er} février 2026 (précédemment 29 avril 2025). La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et porte maintenant intérêt au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« taux CORRA ») à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024, la Société a effectué un remboursement de 11 000 \$, portant ainsi le solde de principal à rembourser à 41 400 \$ [52 400 \$ au 31 octobre 2023]. Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 41 400 \$ au 31 juillet 2024 [51 858 \$ au 31 octobre 2023].

La Société a conclu que les modifications liées au prolongement de la date d'échéance et au taux de référence n'étaient pas substantielles telles que définies par IFRS 9, Instruments financiers. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé en lien avec ces amendements.

Financement non garanti CUGE

Un montant de 312 000 \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026. La facilité de crédit portait intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Elle porte maintenant intérêt au taux de 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, augmentant de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible.

Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 348 428 \$ au 31 juillet 2024 [317 222 \$ au 31 octobre 2023].

Dans le contexte du montage financier, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription [note 9] en lien avec le financement non garanti - CUGE.

Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage

Un montant de 353 300 \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 31 juillet 2024, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 224 440 \$ [205 178 \$ au 31 octobre 2023], et un montant de 127 600 \$ [146 634 \$ au 31 octobre 2023] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024, un montant de 19 187 \$ a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations afin, entre autres, de prolonger la date d'échéance au 1^{er} février 2026 (précédemment au 29 avril 2025). Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte maintenant intérêt au taux CORRA à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires) ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 juillet 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

La Société a conclu que les modifications liées au prolongement de la date d'échéance et au taux de référence n'étaient pas substantielles telles que définies par IFRS 9, Instruments financiers. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé en lien avec ces amendements.

Entente de crédit subordonnée

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2024, la Société a procédé au remboursement par anticipation de son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations qui venait à échéance le 29 avril 2025. Le montant des remboursements s'est élevé à 46 000 \$.

Entente de crédit rotatif - Lettres de crédit

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2024, un montant de 70 080 \$ était utilisé [69 855 \$ au 31 octobre 2023] dont 31 176 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

Coûts de financement

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 31 juillet 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	19 718	15 168	54 412	44 693
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	14 169	16 766	45 140	48 822
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	1 792	1 247	5 214	3 765
Autres intérêts	509	513	1 776	1 302
Coûts de financement	36 188	33 694	106 542	98 582

Charge de loyer

La charge de loyer pour les périodes terminées les 31 juillet 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Paiements de loyer variables	12	1 149	5 771	4 659
Baux à court terme	378	892	6 020	3 205
Loyer d'aéronefs	390	2 041	11 791	7 864
Paiements de loyer variables	18	219	291	747
Baux à court terme	1 968	1 665	6 357	3 916
Baux liés à des actifs de faible valeur	80	86	239	272
	2 456	4 011	18 678	12 799

Flux de trésorerie liés aux obligations locatives

Les flux de trésorerie liés aux remboursements des obligations locatives pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024 sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie \$	Variations sans effet sur la trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2023			1 221 451
Remboursements	(133 298)	4 028	(129 270)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	359 119	359 119
Portion intérêts des paiements de loyer différés	—	1 519	1 519
Résiliations de baux	—	(398)	(398)
Écart de change	—	(5 995)	(5 995)
Solde au 31 juillet 2024	(133 298)	358 273	1 446 426

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 31 juillet 2024 s'établissent comme suit. Les intérêts sur la dette à long terme incluent seulement les intérêts dus au 31 juillet 2024. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3807 au 31 juillet 2024 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2024 \$	2025 \$	2026 \$	2027 \$	2028 \$	2029 et plus \$	Total \$
Obligations liées à la dette à long terme	—	—	439 828	—	224 440	—	664 268
Flotte	67 747	241 546	231 733	218 370	205 174	868 215	1 832 785
Immobilier et autres	1 957	6 707	4 767	3 892	5 631	30 287	53 241
Obligations locatives	69 704	248 253	236 500	222 262	210 805	898 502	1 886 026
Total	69 704	248 253	676 328	222 262	435 245	898 502	2 550 294

La note 6 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 15 présente l'information en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

Note 9 Passif lié aux bons de souscription

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE [note 8], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 687 900 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 312 100 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 9 687 900 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 9 687 900 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, la juste valeur des 13 000 000 bons de souscription émis le 29 avril 2021 a été estimée à 41 491 \$ et comptabilisée à titre de passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, une volatilité prévue de 55,8 % et une durée contractuelle de 10 ans dans son modèle.

La juste valeur initiale des bons de souscription a initialement été comptabilisée à l'actif à titre de coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. Lors des tirages sur le financement non garanti CUGE, les coûts de financement reportés comptabilisés à l'actif ont été appliqués en réduction de la valeur comptable initiale des passifs constatés, au pro-rata des montants tirés. L'escompte qui en a découlé fait partie de la détermination du taux effectif de chaque tirage en conjonction avec les flux de trésorerie prévus pour le remboursement des tirages.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur.

À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription se détaille comme suit :

	Période de neuf mois close le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	20 816	24 360
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription annulés	—	(8 881)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	(7 270)	5 337
Solde de fermeture	13 546	20 816

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classé de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. Au 31 juillet 2024, la principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 61,7 %. Une augmentation de 5,0 % de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation totale de 807 \$ du passif lié aux bons de souscription au 31 juillet 2024.

Note 10 Provison pour conditions de retour

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. La variation de la provision pour conditions de retour se détaille comme suit :

	Période de neuf mois close le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	177 832	154 772
Provisions supplémentaires	17 776	30 934
Changements d'estimations	1 033	(17 371)
Montants inutilisés repris	(4 878)	—
Charge de désactualisation	5 214	5 341
Perte (gain) de change	(949)	4 156
Solde de fermeture	196 028	177 832
Provisions courantes	—	1 856
Provisions non courantes	196 028	175 976
Solde de fermeture	196 028	177 832

Les changements d'estimations incluent notamment les modifications au taux d'inflation à appliquer aux coûts actuels estimés et au taux d'actualisation de la provision pour conditions de retour.

Note 11 Capitaux propres

Capital-actions autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Capital-actions émis et en circulation

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2022	38 012 144	221 924
Émission de la trésorerie	477 214	1 526
Solde au 31 octobre 2023	38 489 358	223 450
Émission de la trésorerie	505 659	1 516
Solde au 31 juillet 2024	38 995 017	224 966

Au 31 juillet 2024, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 1 862 321 et à 37 132 696 [2 717 825 et 35 771 533 au 31 octobre 2023].

Régime d'options d'achat d'actions

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2023	425 904	5,32
Attribuées	100 000	3,90
Renoncées	(150 000)	4,61
Solde au 31 juillet 2024	375 904	5,22
Options pouvant être exercées au 31 juillet 2024	75 904	10,24

Bons de souscription

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2024, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 9].

Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
NUMÉRATEUR				
Résultat net servant au calcul du résultat de base par action	(39 893)	57 303	(155 257)	(28 487)
Effet de la conversion présumée des bons de souscription	(12 781)	24 972	(7 270)	31 877
Retrancher l'effet antidilutif	12 781	(24 972)	7 270	(31 877)
Résultat net servant au calcul du résultat dilué par action	(39 893)	57 303	(155 257)	(28 487)
DÉNOMINATEUR				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 906	38 352	38 733	38 220
Effet des titres potentiellement dilutifs				
Options d'achat d'actions	—	20	—	3
Retrancher l'effet antidilutif	—	—	—	(3)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 906	38 372	38 733	38 220
Résultat (perte) par action				
De base	(1,03)	1,49	(4,01)	(0,75)
Diluée	(1,03)	1,49	(4,01)	(0,75)

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2024, un total de 375 904 d'options d'achat d'actions en circulation et les 9 687 900 bons de souscription acquis pouvant être exercés via l'émission d'action ont été exclus du calcul puisque leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions pour la période [256 034 et 456 034, respectivement d'options d'achat d'actions et 9 599 107 bons de souscription pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 juillet 2023].

Note 12 Information supplémentaire sur les revenus

Ventilation des revenus tirés de contrats avec des clients

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui incluent les routes Sud. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Clients				
Amérique	210 400	236 537	1 744 618	1 578 670
Transatlantique	520 375	502 591	732 387	686 888
Autres	5 428	7 189	17 900	18 327
Total des revenus	736 203	746 317	2 494 905	2 283 885

Note 13 Coûts de restructuration

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Coûts de restructuration				
Indemnités de départ	–	651	1 848	2 994
Coûts de réinstallation du personnel	500	356	629	356
	500	1 007	2 477	3 350

La variation de la provision pour indemnités de départ, qui est incluse dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs, se détaille comme suit:

	Période de neuf mois close le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	1 151	2 015
Provisions supplémentaires	1 848	3 551
Utilisation de la provision	(1 936)	(3 858)
Montants inutilisés repris	–	(557)
Solde de fermeture	1 063	1 151

Note 14 Gain sur cession d'actifs

Le gain sur cession d'actifs est lié à la cession d'actifs et à la résiliation de contrats de location.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2024, la Société a enregistré un gain sur cession d'actif de 392 \$ lié à la cession d'un moteur d'Airbus A330 dont la valeur comptable était de 250 \$.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, le gain sur cession d'actif de 2 511 \$ est dû au retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Note 15 Engagements et éventualités

Contrats de location et autres engagements

Au 31 juillet 2024, la Société est partie à des engagements pour la location de quatre Airbus A321XLR à être livrés entre 2025 et 2027. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectués dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	et plus \$	
Contrats de location (aéronefs et autres)	229	2 348	22 056	34 099	37 141	351 478	447 351
Obligations d'achat	6 285	22 910	21 380	13 926	16 817	15 116	96 434
	6 514	25 258	43 436	48 025	53 958	366 594	543 785

Litiges

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines actions collectives n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

Autre

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisés par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte.

Note 16 Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 4, 14, 17 et 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Contrats de cautionnement

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2024, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 793 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 juillet 2024, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 17 Informations sectorielles

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

Note 18 Événement postérieur à la date de clôture

Le 10 septembre 2024, la Société a convenu avec Pratt & Whitney d'une compensation financière de 25 000 \$ US [34 000 \$] à titre de dédommagement lié aux coûts concernant les avions immobilisés en raison des problèmes inhérents aux moteurs GTF. Cette entente couvre la période du 1^{er} février 2023 au 31 décembre 2024.

